

Balisage

 **GR®**
Grande randonnée

 **GR® de pays**
Grande Randonnée de Pays

 **BL** - Boucle Locale

 **PR** - Promenade et randonnée inscrite au PDIPR

Signalisation

 Bonne direction

 Changement de direction

 Mauvaise direction

Conseils et recommandations pour se promener en Provence

La forêt et la colline sont source de vie, elles profitent à tous mais elles appartiennent à quelqu'un. Respectons l'hospitalité de leur propriétaire.

- Respectons la charte du randonneur éditée par la FFRandonnée • Restons sur les chemins balisés • N'abandonnons aucun objet, aucun déchet. Nous-pouvons ramener les emballages vides que nous avons apportés pleins.
- Respectons les arbres, admirons les plantes, observons les animaux mais ne mutilons pas, ne coupons pas, ne dérangeons pas • Respectons la réglementation, ne pénétrons pas les massifs avec des véhicules en dehors des voies ouvertes à la circulation publique • Respectons les viticulteurs et les agriculteurs, ne cueillons pas les produits • Sachons cohabiter avec les chasseurs et les autres utilisateurs • N'allumons pas de feu, ne fumons pas, ne nous aventurons pas en forêt par temps de sécheresse et surtout par grand vent.

Pour rendre votre randonnée agréable

- Ne surévaluez pas vos forces physiques • Renseignez vous sur le temps de parcours, la météo • Évitez de partir seul • Emportez de l'eau en quantité suffisante, une trousse de secours, la carte IGN, une boussole • Soyez équipés d'un sac à dos et de chaussures de randonnée, d'un vêtement chaud, d'un vêtement de pluie, d'un chapeau.

Pour votre sécurité et pour la préservation des massifs forestiers, l'accès aux espaces naturels est réglementé par arrêté préfectoral de juin à septembre.

Renseignez-vous pendant la période estivale :

- au 08 11 20 13 13 (prix d'un appel local)
- Sur www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr
- Sur www.myprovence.fr (Envie de balade)
- À l'Office de Tourisme et des loisirs de Martigues
- Sur www.martigues-tourisme.com

Le Département et les baliseurs bénévoles officiels de la FFRandonnée Bouches-du-Rhône entretiennent les itinéraires de randonnée pédestre.



Office de Tourisme et des loisirs de Martigues

Rond-point de l'Hôtel de ville 13500 Martigues
04 42 42 31 10 • info@martigues-tourisme.com

Retrouvez toutes les balades et randonnées sur
www.martigues-tourisme.com



PROVENCE
ENJOY THE UNEXPECTED



Martigues en Provence
OFFICE DE TOURISME ET DES LOISIRS

Boucle locale de Boumandariel

TOPO RANDO
GRAND SENTIER DE LA CÔTE BLEUE

Durée : 1h30

Longueur : 5,5km

Dénivelé : 108m

Niveau vert - très facile

@olmartigues - Astrid F

Martigues  La randonnée



Boucle locale de Boumandariel

Départ : Parking de Boumandariel - 13500 Martigues

Ce sentier vous permettra de découvrir la formidable diversité de la végétation marine et terrestre. Vous tomberez vous aussi amoureux de ce déluge de couleurs et de senteurs

Point 1 - Mise à l'eau

De la mise à l'eau de Boumandariel, prenez sur votre droite les escaliers qui mènent au plateau des Tamaris.

Point 2 - Port des Tamaris

Suivez le sentier balisé en bleu en direction du Port des Tamaris. Prenez à gauche le chemin des Tamaris, longez l'anse et son petit port. Montez l'escalier vers le plateau de Sainte-Croix, où vous allez rencontrer une station radar allemande datant de la Seconde Guerre Mondiale.

Point 3 - Chapelle de Sainte-Croix

Descendez sur votre droite en direction des chapelles.

Point 4 - Camping

Au bout du plateau, tournez à droite en direction du chemin piétonnier. Longez le parking en le laissant sur votre droite, vous arriverez à un rond-point. Continuez tout droit et empruntez la voie verte. Montez le chemin piétonnier qui borde la pinède.

Point 5 - Rond-point Les Rouges

Au rond-point, traversez prudemment la route départementale RD49 puis prenez la direction « les Rouges ». Passez à droite près de la barrière D.F.C.I. et suivez le sentier balisé en bleu sur votre droite. La descente suivante est à appréhender doucement.

Point 6 - Mare de Boumandariel

Puis, sur votre droite, longez la roselière du Grand Vallat et la mare de Boumandariel. Cette zone recèlent de nombreuses curiosités floristiques comme le roseau à balais (sagne) ainsi que faunistique comme le ragondin (castor des marais).

Point 7 - La crique du Four à Chaux

Au bout du chemin, traversez prudemment la route départementale RD49 puis prenez la direction de la plage du Grand-Vallat sur votre droite. Passez au bord de la carrière et prenez les escaliers qui vous feront découvrir la carrière de l'anse de Boumandariel. Ensuite sur votre droite, longez le bord de mer et la crique du Four à Chaux pour revenir à votre point de départ.

A savoir

- 1 Sur ce plateau vous pourrez découvrir le village gaulois datant du VI^{ème} siècle. Le village gaulois a été implanté sur ce site au début du VI^{ème} siècle avant J.-C. L'installation côtière permet à la population locale de profiter des ressources vivrières de la mer et de l'intérieur des terres, mais également du commerce maritime grec et étrusque. Le village représentait une vaste agglomération de près de 1,5 ha protégée au sud par les falaises et au nord par deux lignes de fortifications qui la scindent en deux parties. Succédant à des maisons de bois et de torchis, le village bâti en dur qui se développe dès le premier quart du IV^{ème} siècle avant J.-C. montre l'agencement
- 2 La zone de mouillage et d'équipements légers de l'Anse des Tamaris fait partie des sites dédiés à l'accueil des bateaux de plaisance durant la période estivale. C'est un abri naturel pour les bateaux, protégé des vents dominants et des courants. Au début du XX^{ème} siècle, plusieurs petits appontements en bois sont positionnés autour de la petite anse de manière disparate. L'aménagement actuel du « port des Tamaris » date de 1981, avec l'installation des deux premiers appontements. Durant la Seconde Guerre Mondiale, les Allemands implantèrent sur le site une station constituée de deux radars géants Würzburg Riese Fuse 65 et de deux Freya FU MG 80. Deux sections comprenant chacune trois canons de 2 cm Flack 30 devaient assurer la défense anti-aérienne et des mitrailleuses en tobrouk, la défense rapprochée. Sur son versant Ouest, deux canons de moyen calibre sous casemate H612 protégeaient la petite crique ainsi que les chemins d'accès. Sur son versant Est, un canon en casemate H612 tenait sous son feu l'anse des Tamaris appuyé par un canon antichar, des mitrailleuses en tobrouk, une tourelle de char R35, un projecteur de 150 cm : le tout relié par des tranchées.
- 3 L'ancienne chapelle du XII^{ème} siècle a été édifiée par les moines bénédictins du prieuré Saint Genest de Jonquières qui la dédièrent à la Sainte Croix. Appelé « Santo Terro » par les marins, ce lieu et son sanctuaire dépendent de la paroisse de Jonquières jusqu'à la révolution. C'est pourquoi les Pénitents des 3 quartiers de Martigues s'y rendaient en pèlerinage les 3 mai et 14 septembre pour honorer la croix du sauveur. Ils y célébraient aussi les messes de Carême et de Pâques. Nous ignorons la raison qui pousse le Clergé à délaisser l'antique chapelle pour en construire une nouvelle au XVII^{ème} siècle. Quatre colonnes de l'ancienne chapelle ont pris place dans le nouveau sanctuaire, elles font le lien entre les deux lieux saints.
- 4 Cette plage de sable protège la roselière en aval : c'est une zone humide où poussent des roseaux qui abritent une faune très variée comprenant des mammifères (ragondin), des batraciens (rainette méridionale), des oiseaux (poule et râle d'eau), des reptiles (couleuvre vipérine) et des insectes aquatiques (dytique et gerris).

d'habitations aux formes variées, organisées le long d'axes de circulation : maisons à pièce unique isolées les unes des autres ou regroupées en îlots, maisons à plusieurs pièces en enfilade ou dotées d'une cour vestibule.

2 La zone de mouillage et d'équipements légers de l'Anse des Tamaris fait partie des sites dédiés à l'accueil des bateaux de plaisance durant la période estivale. C'est un abri naturel pour les bateaux, protégé des vents dominants et des courants. Au début du XX^{ème} siècle, plusieurs petits appontements en bois sont positionnés autour de la petite anse de manière disparate. L'aménagement actuel du « port des Tamaris » date de 1981, avec l'installation des deux premiers appontements.

Durant la Seconde Guerre Mondiale, les Allemands implantèrent sur le site une station constituée de deux radars géants Würzburg Riese Fuse 65 et de deux Freya FU MG 80. Deux sections comprenant chacune trois canons de 2 cm Flack 30 devaient assurer la défense anti-aérienne et des mitrailleuses en tobrouk, la défense rapprochée. Sur son versant Ouest, deux canons de moyen calibre sous casemate H612 protégeaient la petite crique ainsi que les chemins d'accès.

Sur son versant Est, un canon en casemate H612 tenait sous son feu l'anse des Tamaris appuyé par un canon antichar, des mitrailleuses en tobrouk, une tourelle de char R35, un projecteur de 150 cm : le tout relié par des tranchées.

3 L'ancienne chapelle du XII^{ème} siècle a été édifiée par les moines bénédictins du prieuré Saint Genest de Jonquières qui la dédièrent à la Sainte Croix. Appelé « Santo Terro » par les marins, ce lieu et son sanctuaire dépendent de la paroisse de Jonquières jusqu'à la révolution. C'est pourquoi les Pénitents des 3 quartiers de Martigues s'y rendaient en pèlerinage les 3 mai et 14 septembre pour honorer la croix du sauveur. Ils y célébraient aussi les messes de Carême et de Pâques. Nous ignorons la raison qui pousse le Clergé à délaisser l'antique chapelle pour en construire une nouvelle au XVII^{ème} siècle. Quatre colonnes de l'ancienne chapelle ont pris place dans le nouveau sanctuaire, elles font le lien entre les deux lieux saints.

4 Cette plage de sable protège la roselière en aval : c'est une zone humide où poussent des roseaux qui abritent une faune très variée comprenant des mammifères (ragondin), des batraciens (rainette méridionale), des oiseaux (poule et râle d'eau), des reptiles (couleuvre vipérine) et des insectes aquatiques (dytique et gerris).